



Construire une méthode pour esquisser la continuité écologique

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour préciser et cartographier la continuité écologique. Elles sont basées sur une analyse croisée de la localisation et de la taille et qualité des milieux naturels. Chacune permet d'approcher la réalité du terrain et aide à affiner et décliner les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE).

La méthode retenue par l'Agence d'urbanisme de Strasbourg, construite avec un logiciel SIG, est nommée « perméabilité des milieux ». Elle consiste à calculer la faculté d'un animal à se déplacer dans un territoire. Pour chaque type de milieu, la capacité à accueillir ou repousser une espèce est paramétrée. Un traitement particulier a d'ailleurs été élaboré sur

les besoins des espèces ubiquistes qui affectionnent les milieux naturels en ville (espaces verts, fourrés, talus végétalisés...).

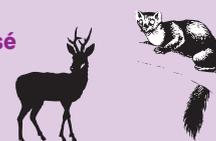
Des cartes de fonctionnalité par milieu ont été dressées (milieu naturel "urbain", milieu humide...) et regroupées dans une carte de synthèse.

Cette carte permet, pour la première fois, d'approcher la continuité sous la forme d'un réseau de milieux naturels et non plus sous celle, schématique, d'une flèche.

Cependant, elle ne peut garantir l'exhaustivité. Des phases d'interprétation et d'analyse complémentaire sont nécessaires pour dessiner la continuité avec précision. Le partage avec des experts naturalistes est indispensable.

Une continuité écologique pour une diversité d'espèces aux besoins en nourriture et déplacement variés :

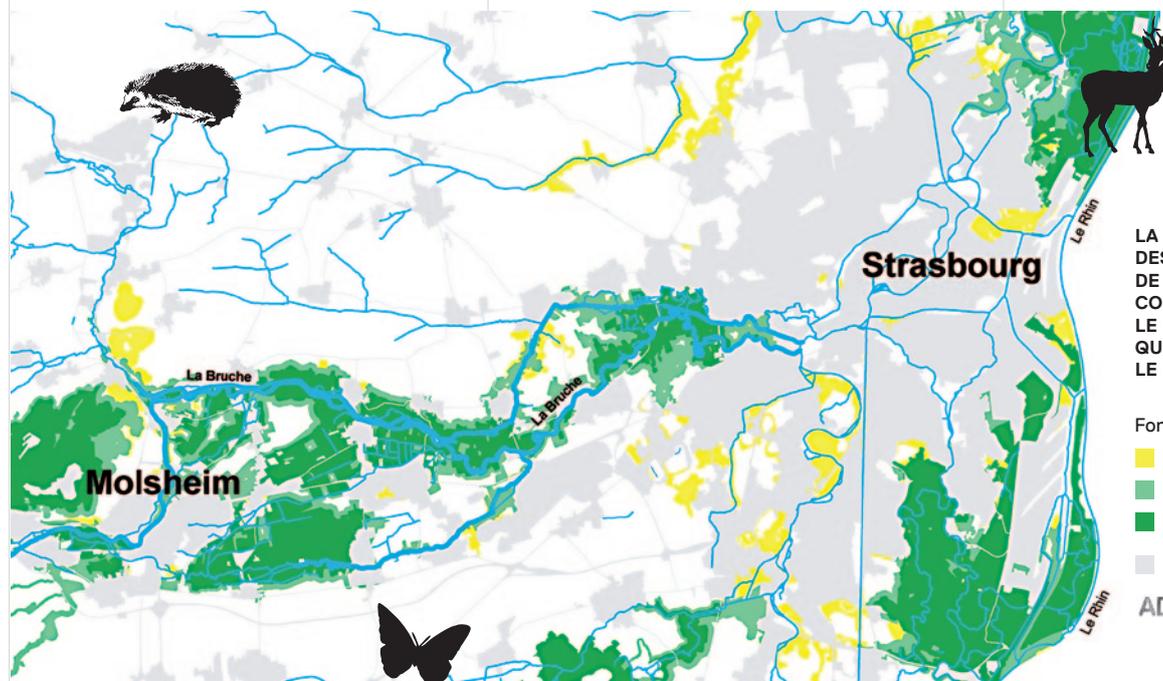
* milieu boisé



* milieu humide



* milieu naturel "urbain"



LA "PERMÉABILITÉ DES MILIEUX" PERMET DE DESSINER UNE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE LE LONG DE LA BRUCHE QUI S'IMMISCE DANS LE MILIEU URBAIN

Fonctionnalité écologique :

- fragile
- bonne
- très bonne
- milieu urbain

ADEUS

LES TRAVAUX ADEUS

La déclinaison d'une continuité écologique d'importance nationale, Les expertises de l'ADEUS, déc. 2013

<http://www.adeus.org/productions/la-declinaison-d2019une-continuite-ecologique-d2019importance-nationale>



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourggeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**

Équipe projet : **Valentine Ruff (chef de projet), Anaïs Gsell-Epailly, Maryline Roussette** - N° projet : **3.3.2.1**

Photo : **Jean Isenmann** - Mise en page : **Sophie Monnin**

© ADEUS - Février 2014

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org